

QUESTION ORALE DE M. FOURNY À M. ANTOINE, MINISTRE DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL SUR « LA CRÉATION D'UNE LIGNE DE BUS « RAPIDO » ENTRE ARLON ET LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG »

M. Dimitri Fourny (cdH). – À l'instar de ce qui se fait déjà dans le Brabant wallon, il serait question de créer une ligne de bus Rapido entre Arlon et le Grand Duché de Luxembourg, pour favoriser une plus grande mobilité dans le sud du pays. J'ai lu dans la presse que le Rapido est une de vos priorités. Pouvez-vous me dire si le TEC est favorable à un tel projet ? Dans l'affirmative, avez-vous déjà rencontré les autorités du Grand-Duché de Luxembourg et y sont-elles favorables ? Est-ce exact que des études devront être menées sur la résistance du revêtement et qui en supportera les coûts ? Dans quel délai les habitants de la Province de Luxembourg pourront bénéficier des services du Rapido ? Quel sera l'itinéraire du Rapido, sa fréquence et quel sera le prix du voyage ?

M. André Antoine, Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial. – Effectivement, le nombre de navetteurs entre la Belgique et le Luxembourg est très important. Les autorités wallones et luxembourgeoises sont concernées au plus haut point. En effet, je suis favorable au projet Rapido. Une entreprise privée nous a présenté un projet concret qui doit, à présent, être présenté au TEC Namur-Luxembourg. Concernant l'utilisation de la bande des pneus crevés par les bus, j'ai pris contact avec le Ministre luxembourgeois des transports, qui ne m'a pas encore répondu sur ce point. Je le rencontrerai à nouveau, après le 10 juin, pour aborder cette question et pour finaliser ce dossier. Concernant les infrastructures, tout dépend du revêtement. Par exemple, pour la ligne Wavre-Overijse, on a utilisé un marquage au sol, ce qui est plus limité sur le plan financier. Yves Leterme me disait hier que l'on pouvait faire plus, en plaçant des caméras pour vérifier que la bande est bien réservée aux bus. C'est évidemment beaucoup plus cher. Mon but est qu'il y ait

des bus sur les bandes d'arrêt d'urgence. J'irai défendre cette idée au Luxembourg après le 10 juin.

M. Dimitri Fourny (cdH). – *Je serai à vos côtés pour suivre et défendre ce dossier.-*

Parlement Wallon – Commission de l'Aménagement du Territoire – 31 mai 2007